

Bulletin d'information 2012



Zeitung = Duedlung





Le mot du Maire

Chers concitoyens,

Une année s'achève, votre bulletin en récapitule les faits marquants à l'échelle de notre commune. Ils s'affichent en chiffres, images et commentaires. Les projets pour les mois à venir sont également évoqués. Toutes ces données reflètent ou annoncent notre vécu immédiat. Il peut paraître étriqué, un simple point sur l'axe du temps. Aussi avons-nous l'habitude, dans ce bulletin, de déplacer le curseur pour explorer aussi le passé et interroger l'avenir de nos deux villages.

Que faut-il retenir de l'exercice écoulé ? La plupart des petits programmes ont été exécutés conformément aux prévisions. Malheureusement le projet phare de l'année, c'est-à-dire l'enfouissement des réseaux dans la partie basse de la rue de l'église et les travaux connexes, n'ont pas pu être menés à terme à cause de la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise titulaire du marché. Le remplacement des lampes à vapeur de mercure du lotissement Les Abeilles par un éclairage public plus performant et plus économique n'interviendra qu'au trimestre prochain : nous avons attendu qu'il soit cofinancé par l'ADEME. Le bâtiment de l'ancien presbytère de Dieding a été vendu, il sera transformé en petit collectif à usage d'habitation.

L'année 2013 promet d'être animée si, à la liste des «travaux susceptibles d'être réalisés», s'ajoutent les chantiers qui n'ont pas pu être achevés à temps. Parallèlement sera poursuivi l'objectif de maîtrise foncière nécessaire à l'aménagement de nouvelles zones à urbaniser.

Mais toute la vie de la commune ne transparaît pas à travers la sécheresse des prévisions et des comptes rendus chiffrés. Le bulletin accorde heureusement une large place aux manifestations scolaires, aux activités de la vie associative, au passé de nos villages grâce à l'album photos, qui nous remémore des personnes et des scènes de la vie d'antan. Le dévoilement, le 11 novembre dernier, d'une plaque de rue à la mémoire des Malgré-Nous, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de l'incorporation de force, a permis de rendre hommage à dix-neuf jeunes gens de la commune, qui ont perdu la vie sur le front russe. Votre bulletin accorde une large place à ce passé douloureux, longtemps tissé d'incompréhension et de non-dits dans la «France de l'intérieur».

Nourri du passé, notre présent est aussi tendu vers l'avenir. Le bulletin présente en avant-première un document en cours d'élaboration par le Syndicat mixte de l'arrondissement de Sarreguemines. Il s'agit du Schéma de Cohérence Territoriale, qui définira, pour la décennie à venir, les grandes orientations en matière d'urbanisme, d'habitat, d'implantations industrielles et commerciales, de déplacements, de préservation des ressources naturelles dans notre bassin de vie. Le Plan Local d'Urbanisme de chaque commune de l'arrondissement devra, à terme, être rendu compatible avec le Scot, dont les prescriptions et préconisations prévaudront.

La mainmise probable de l'intercommunalité sur la compétence «Urbanisme et Aménagement de l'Espace» risque de priver, demain, les communes de leur pouvoir de décision en la matière. Cet abandon de souveraineté, appelé pudiquement «transfert de compétence» au profit de l'intercommunalité, est aussi envisagé dans le domaine de l'assainissement. La CASC étudie en ce moment les conditions dans lesquelles les réseaux de collecte des eaux usées des communes pourraient lui être transférés. Ainsi, de fil en aiguille, sous couvert de rationalisation ou d'optimisation du Service, les communes vont-elles se trouver dessaisies de la plupart de leurs compétences.

Et qu'en sera-t-il demain pour le périscolaire ? Le taux de fréquentation probable de l'accueil, à l'issue d'un sondage, justifie-t-il sa mise en place à l'échelle de notre commune ? Et quelles seraient pour nous les conséquences d'un regroupement et d'une mutualisation avec les communes voisines de la vallée de la Sarre ? Autant de questions qui ne sont pas encore tranchées, mais dont la réponse ne sera pas sans conséquence pour notre commune. Le plus sûr moyen d'assurer l'avenir est de peser d'un poids démographique suffisant pour devenir incontournable.

Voilà, esquissés en quelques traits, les principaux sujets développés dans votre bulletin. Je mesure le travail accompli par tous les participants et les remercie. Je vous en souhaite une bonne première lecture. La suivante pourra peut-être se faire sur le site Internet de la commune, en cours de création.

Au seuil de la nouvelle année, je vous présente, à toutes et à tous, mes Meilleurs Vœux de Santé, de Prospérité et de Bonheur !

Jean-Marie Meyer



Travaux

EQUIPEMENTS et BÂTIMENTS COMMUNAUX



Aire de jeux multisports : Traitement des fissures par injection d'émulsion de goudron : 3713 €



Café-Restaurant de la Mairie (Joe's Pizza) : Ravalement de la façade arrière, du pignon et de l'ancien bowling : 7335 €
Subvention parlementaire : 3379 €



Ecole maternelle : Construction en régie d'un chemin d'accès vers l'arrière du bâtiment (nouvelle sortie). 8328 €



Complexe sportif René Bernard : Remplacement des convecteurs et horloge de programmation du chauffage dans le bâtiment des vestiaires : 6805 €
Installation d'une porte renforcée : 1889 € Ajout d'un projecteur sur le terrain d'entraînement : 798 €



Installation de nouveaux rideaux dans la salle de classe : 383 €



Dépenses d'investissement

Mairie, Ecoles, Ateliers municipaux :
Installation d'un système d'alarme intrusion : 5 082 €



Ecole élémentaire : Mise en place de fenêtres à double vitrage dans la salle de classe n° 1 : 6386 €



Installation de stores à lamelles : 877 €



VOIRIE COMMUNALE

Rue de l'église (partie basse) : Effacement des réseaux aériens, rénovation de l'éclairage public, réfection de la chaussée, des trottoirs, création de caniveaux.
Rue des Abeilles : Consolidation du mur de soutènement, reprise de la chaussée et travaux de réaménagement.

Coût total : 150 000 € HT Mission de Maîtrise d'œuvre : 7 090 €

Subventions : Conseil Général de la Moselle, au titre du PACTE II Aménagement 2012 – 2014, à hauteur de 85 000 €, dont 60 000 € sur la dotation garantie et 25 000 € consentis sur l'enveloppe cantonale du Conseiller Général. Fonds de concours de la CASC : 34 800 €

Les travaux du lot n°1 ont démarré avec retard, ils ont été engagés dans des conditions difficiles et ne sont pas achevés à ce jour : l'entreprise titulaire du marché est en redressement judiciaire. Si elle n'est pas en capacité de terminer le chantier, une solution devra être trouvée dans les meilleurs délais. Les travaux des lots 2 et 3 démarreront dès que les conditions météorologiques le permettront.



Programme de création et réfection de trottoirs :
Rue de l'église (vers le cimetière) ; Rue du Maire
Jamann ; Rue du Chemin de Fer ; Rue de Tholey ; Accès
au pont du Canal ; Desserte du lot 23 à la Pommeraie :
37 027 € Fonds de concours de la CASC : 18 513 €

ACQUISITION DE MATÉRIEL

2 Radars indicateurs de vitesse.
7 182 € Subvention : 1 800 € au titre du
relèvement des amendes de police.



2 Défibrillateurs. 4 772 € Matériel
informatique : 519 € Guirlandes lumi-
neuses : 831 € Cuve de stockage pour
gasoil non routier (GNR) : 1242 €

Réfection de chemin rural («hinter dem
Langenberg») : 2 447 €

Rue de Dieding : Evacuation d'eau : 2 678 €
Plantation d'arbres : 3 692 €

A l'arrière de l'ancien presbytère de Dieding :
Déboisement, débroussaillage, désouchage, régallement
du terrain avant engazonnement. Gros travaux exécutés
en régie, et avec le concours de l'équipe d'insertion mise
à disposition par la CASC.

ETUDES

Etude thermique exigée dans le cadre du dossier
de demande de subvention pour le renforcement
de l'isolation du bâtiment de l'école élémentaire :
1 016 €

Etude pour une optimisation de l'éclairage public,
exigée dans le cadre du dossier de demande de
subvention auprès de l'ADEME (remplacement des
lampes boule, grosses consommables d'énergie).

TRAVAUX SUSCEPTIBLES D'ÊTRE REALISES EN 2013

- **Rénovation de la toiture de l'église de Dieding** (à condi-
tion que les subventions sollicitées soient octroyées).
- **Ecole élémentaire :** travaux d'isolation et de ravalement de
façades (si attribution des subventions).
- **Salle socioculturelle :** rénovation de la cuisine. Acquisition
de mobilier supplémentaire pour la salle.
- **Mairie :** Bureautique. Acquisition d'une bibliothèque de logi-
ciels on line
- **Voirie :** rue de la barrière (partie haute) et rue de la chapelle
(tronçon en impasse). Pose d'une nouvelle couche de roule-
ment.
- **Eclairage public :** Remplacement des lampes boules au lotis-
sement Les Abeilles. Modulateurs de puissance à installer sur
les luminaires en place.
- **Forêt communale :** opération plantation 2013



TRAVAUX EN REGIE



- Création du chemin piétonnier, accès à l'école maternelle
- Elagage d'arbres et débroussaillage
- Curage des avaloirs
- Déneigement
- Nombreux travaux d'entretien, fauchage, fleurissement de la commune
- Gros travaux à Dieding : débroussaillage et remise en état du terrain derrière le cimetière avec engazonnement.



LE PRESBYTERE DE DIEDING



VENTE DE L'ANCIEN PRESBYTERE DE DIEDING

Inoccupée depuis plus de cinquante ans, cette maison de maître a subi l'outrage du temps. Ni la commune, propriétaire des murs, ni la paroisse et son curé desservant, usufruitiers de droit, ne se sont interrogés à temps sur le devenir de ce bâtiment. Les premières propositions de transformation pour créer des appartements se sont heurtées au refus de désaffectation. Tant que l'immeuble était répertorié comme « presbytère », la commune ne pouvait ni le louer, ni le vendre, ni le transformer pour un autre usage. La mise à disposition de la paroisse de l'ancienne salle de classe préalablement

renovée, a facilité la déaffectation du presbytère, au début des années 2000. La commune a aussitôt contacté l'Office Public de l'Habitat de Sarreguemines, signé avec lui un bail emphytéotique pour obtenir la rénovation et le réaménagement du bâtiment en échange de quarante années d'exploitation par l'Office. Mais au vu des devis de travaux, le compte n'y était pas pour l'Office, et le projet fut mis en sommeil. Pendant ce temps d'autres aménageurs, plus ou moins sérieux, se sont déclarés intéressés, avant de renoncer, prétextant l'insuffisance de financement. En 2011 des conseillers municipaux ont même suggéré qu'il était temps de raser le bâtiment. Mais la mise en œuvre de cette solution radicale se révélait plus chère que la rénovation de la toiture. Cette dernière fut donc préférée dans l'attente de trouver un acquéreur. Et il s'en est effectivement présenté un, avant même la réalisation des travaux de couverture, la SCI Maral, qui moyennant une aide substantielle de l'ANAH, un soutien du Conseil Général pour restauration du patrimoine en péril, et une révision à la baisse du prix de vente, a acheté l'immeuble pour 15 000€, avec engagement d'y créer quatre appartements. Si le projet est mené à terme, la commune aura rempli ses objectifs : sauver de la ruine cette belle bâtisse, qui appartient à notre patrimoine, et lui donner une nouvelle vie.



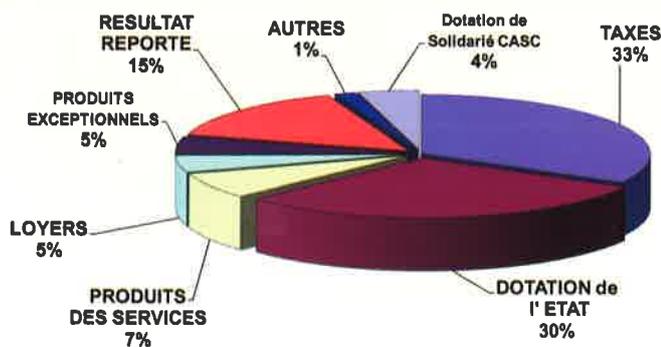
Le budget 2012

Comme les années précédentes, l'équilibre budgétaire est réalisé à l'aide d'une bonne maîtrise des charges de fonctionnement. Nos recettes de fonctionnement sont inférieures à la moyenne de la strate des communes de 500 à 2000 habitants, le montant par habitant se situe à 580 € pour notre commune et à 741 € pour la moyenne nationale. Cette situation résulte des recettes des impôts locaux et des dotations de l'état plus faibles que la moyenne nationale.

Une bonne maîtrise des charges nous permet néanmoins de dégager une excellente capacité d'autofinancement pour les investissements. Le montant de l'autofinancement pour 2012 est de 109 309 €, ce qui représente 19 % de nos recettes de fonctionnement.

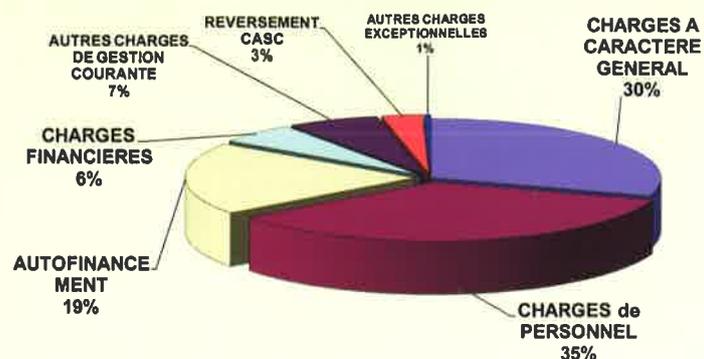
Les produits forestiers, dans le chapitre : produits des services contribuent également aux recettes de fonctionnement pour un montant de 25 000 €, comparables aux produits des loyers pour 26 000 €.

Les recettes de fonctionnement	Montant en €
TAXES	182 309
DOTATION de l' ETAT	165 151
PRODUITS DES SERVICES	38 400
LOYERS	26 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	26 000
RESULTAT REPORTE	82 267
AUTRES	8 050
DOTATION de Solidarité CASC	24 000
TOTAL	552 177



L'année 2012 restera une année exceptionnelle par le niveau de nos investissements. La section d'investissement s'équilibre à 600 455 € soit un montant supérieur à la section de fonctionne-

Les dépenses de fonctionnement	Montant en €
CHARGES A CARACTERE GENERAL	165 750
CHARGES DE PERSONNEL	191 618
AUTOFINANCEMENT	109 309
CHARGES FINANCIERES	31 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	35 900
REVERSEMENT A LA CASC	16 000
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 600
TOTAL	552 177



ment, ce qui est remarquable. La conjonction du niveau des reports des excédents antérieurs cumulés, du niveau des subventions de l'Etat, de la Région, du Département et de la Communauté d'Agglomération, ainsi que du niveau de l'autofinancement ont permis d'inscrire pour 2012 des opérations d'investissements pour un montant de 411 700 €.

Les principales opérations d'investissements sont les suivantes :

- Toiture et travaux à l'Eglise St Marcel pour 61 445 €
- Travaux bâtiments publics pour 57 185 €
- Réseaux et voiries pour 235 000 €
- Amélioration de l'éclairage public pour 30 000 €
- Panneaux et signalétique pour 14 400 €
- Divers investissements : informatique, études, acquisition terrains pour 13 670 €

Le remboursement du capital d'emprunt s'élève à 50 000 € pour 2012 soit 61,73 € par habitant pour un encours de la dette de l'ordre de 360 € par habitant. Cette situation est satisfaisante au regard de l'encours moyen de la strate de 592 € et de notre niveau des recettes de fonctionnement.



Permis de construire :

du nouveau

Vous envisagez de construire ou de modifier une construction existante ? Depuis le 1^{er} mars, votre demande d'autorisation d'urbanisme doit être sollicitée en «surface de plancher».

Vous connaissiez la surface hors œuvre brute (SHOB) et la surface hors œuvre nette (SHON)... oubliez-les ! Le Code de l'urbanisme les remplace par une nouvelle dénomination : la surface de plancher. Cette dernière détermine l'autorisation d'urbanisme nécessaire (permis de construire ou déclaration préalable) pour les travaux et les projets de construction.

Les anciennes modalités de calcul incluait des surfaces qui n'étaient

pas utilisées pour l'habitation, mais excluaient d'autres pièces comme les sous-sols. Par ailleurs elles prenaient en compte l'épaisseur des murs. Ainsi un projet d'agrandissement pouvait-il être refusé à cause de murs épais, ce qui pouvait porter à contestation.

Depuis le 1^{er} mars 2012, la surface de plancher s'entend comme «la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80m, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment», excluant ainsi les épaisseurs correspondant à l'isolation. En outre, si elle ne prend plus en compte les aires de stationnement, celliers, combles, locaux techniques, elle inclut les sous-sols.

Le nouveau Code de l'urbanisme réforme enfin le seuil au-delà duquel le recours à un architecte est obligatoire pour toute nouvelle construction. Pour un particulier, le seuil est porté à 170m² d'emprise au sol ou de surface de plancher.

Vous pouvez calculer la surface de plancher de votre projet de construction à l'aide du simulateur proposé par le ministère de l'écologie, du développement durable, des Transports et du Logement.

www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_calcul_surface.pdf

Connaissez vous Le Pass Mobilité annuel gratuit ?



Cette carte permet de circuler librement sur l'ensemble du réseau CABUS (hors ligne TER).

Elle s'adresse aux seuls habitants de la Communauté

d'Agglomération remplissant l'une des conditions suivantes :

- personne âgée de plus de 65 ans,
- personne invalide détentrice d'une carte d'invalidité avec un taux d'invalidité au moins égal à 80%.

Pour l'obtenir, il vous suffit de vous rendre dans votre mairie muni des pièces suivantes :

- une photo,
- un justificatif de domicile,
- votre carte d'identité,
- votre carte d'invalidité (pour les personnes concernées)

Avec le Pass Mobilité annuel, facilitez vos déplacements GRATUITEMENT !



La Loi SRU relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains, du 13 décembre 2000, a modifié en profondeur le droit de l'urbanisme et du logement en France.

Dans le but de rechercher un équilibre entre développement urbain et la préservation des espaces naturels dans une perspective de développement durable, et de tenir compte des nouvelles préoccupations : renouvellement urbain, habitat et mixité sociale, diversité des fonctions urbaines, transports et déplacements, la Loi SRU relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains a entraîné

- le remplacement des plans d'occupation des sols (POS) par les plans locaux d'urbanisme (PLU). (A Zetting la révision du POS a débouché sur l'élaboration d'un PLU approuvé le 19 mai 2006).

- le remplacement des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) par les schémas de cohérence territoriale (SCoT).

Afin d'inciter progressivement à la généralisation des SCoT, la Loi Grenelle II du 12 juillet 2010 prévoit que dans les communes non couvertes par un SCoT, le PLU ne peut être modifié ou révisé en vue d'ouvrir à l'urbanisation une zone à urbaniser délimitée après le 1^{er} juillet 2002.

Le SCoT

Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Le schéma de cohérence territoriale ou SCoT est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles, notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements

commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé. Il a été instauré par la loi SRU du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains.

A l'échelle de notre territoire la démarche d'élaboration du Scot est coordonnée par le SMAS (Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines) qui couvre la totalité de l'arrondissement de Sarreguemines, soit 84 communes réparties en quatre intercommunalités (les communautés de communes de Rohrbach-lès-Bitche, du Pays de Bitche, de l'Albe et Lacs et la Communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences) et compte plus de 100 000 habitants.

Dès sa création en mars 2009 le SMAS prend l'initiative de s'engager dans l'élaboration du ScotAS (Schéma de cohérence territoriale de l'arrondissement de Sarreguemines), en concertation et partenariat avec les autres acteurs intervenant sur le territoire : les Services de l'Etat, les Régions Lorraine et Alsace, les départements de la Moselle et du Bas-Rhin, les collectivités voisines (Communauté d'agglomération de Forbach, Alsace du Nord, Alsace bossue, Rhénanie-Palatinat, Sarre...), le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, les Chambres consulaires (chambre de commerce, chambre des métiers, chambre d'agriculture), mais aussi des associations comme le Conservatoire des Sites Lorrains.

Un Scot pour mieux planifier l'avenir de notre territoire. Les objectifs sont clairement définis dans l'article L.121-1 du code de l'urbanisme :

- L'équilibre entre le renouvellement urbain, un développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural, d'une part, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, la protection des espaces naturels et des paysages, d'autre part, en respectant les objectifs du développement durable.
- La diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale dans l'habitat rural, en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction sans discrimination, des besoins présents et futurs en matière d'habitat, d'activités économiques, notamment commerciales, d'activités sportives ou culturelles et d'intérêt général ainsi que d'équipements publics, en tenant compte en particulier de l'équilibre entre emploi et habitat ainsi que des moyens de transport et de la gestion des eaux.
- Une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains, périurbains et ruraux, la maîtrise des



de cohérence territoriale

besoins de déplacement et de la circulation automobile, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des écosystèmes, des espaces verts, des milieux, sites et paysages naturels ou urbains, la réduction des nuisances sonores, la sauvegarde des ensembles urbains remarquables et du patrimoine bâti, la prévention des risques naturels prévisibles, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature.

Le calendrier d'élaboration :

Le ScoT de l'arrondissement de Sarreguemines (ou ScoTAS) sera traduit dans un document composé de plusieurs éléments :

1. **Un rapport de présentation**, comportant un diagnostic général, un diagnostic environnemental (dit «état initial de l'environnement») et une évaluation environnementale, qui devra estimer les conséquences sur l'environnement des orientations prises par le ScoT. La 1^o partie de ce rapport a été réalisée en 2010.
2. La deuxième phase du projet est le «PADD», c'est-à-dire le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (PADD). Elaboré au cours de l'année 2011 et présenté aux élus le 12 décembre de la même année, c'est le projet politique. Il fixe des objectifs à 10 - 20 ans, en matière d'aménagement de l'espace, de lutte contre l'étalement urbain, de répartition territoriale des commerces et services, de développement économique et démographique, d'équilibre social de l'habitat, de diminution des obligations

de déplacements, de réduction des gaz à effet de serre, de préservation des ressources naturelles, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers, de remise en bon état des continuités écologiques, dans le respect de la Loi, dite Grenelle II, du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.

3. Le troisième élément est un document réglementaire : **Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)**. Il a été élaboré au cours de l'année 2012 et présenté aux élus le 19 novembre. Il énonce les règles que se donne le territoire pour mettre en œuvre les objectifs fixés dans le PADD. Le DOO sera la seule pièce opposable du ScoT. Les documents d'urbanisme des communes, comme le PLU, devront à terme être rendus compatibles avec les prescriptions et préconisations du DOO.

Le calendrier pour l'année 2013 prévoit l'Arrêt du projet du ScoTAS, la formalisation du dossier (2^o partie du rapport de présentation), sa transmission aux Services et personnes associées (préfet, région, département, commune et intercommunalités voisines, etc...) pour avis. La procédure devrait se poursuivre avec la prise en compte de ces avis, la mise à l'enquête publique. Au retour de l'enquête, et après avis du commissaire enquêteur, la mise au point et l'approbation du projet, prévus au 1^o trimestre 2014).

Un fois le ScoT approuvé, les communes disposeront de 3 ans pour mettre leurs documents d'urbanisme (PLU, dans le cas de la commune de Zetting) en compatibilité avec les prescriptions et orientations de ce ScoT.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Crédit Mutuel Coteaux Val de Sarre
Agences à Neufgrange, Sarreinsming
et Wittring

Starck
L'ÉNERGIE DYNAMIQUE

SOLUTIONS ELECTRIQUES ET AUTOMATISME

03 87 29 13 13

www.starck-elec.com



Commu*n*é*n*o*r*atio*n*



Chaque année au 11 novembre, date anniversaire de l'armistice de 1918 qui mit fin à la Grande Guerre, la municipalité rend hommage à nos soldats morts sur les champs de bataille.

La disparition des témoins de cette époque et l'inéluctable déclin du nombre des acteurs des conflits suivants ont conduit à une évolution pour maintenir la portée symbolique de cette journée. C'est le sens de la Loi du 28 février 2012, qui élargit la portée du 11 novembre à l'ensemble des conflits au cours desquels nos soldats ont laissé leur vie. Dans notre commune nous n'avons pas attendu cette disposition récente pour honorer, le 11 novembre de chaque année, les victimes militaires et civiles de toutes les guerres.

Cette année, après la cérémonie devant le monument aux morts, à laquelle participaient pour la première fois les enfants des écoles, le cortège s'est déplacé jusqu'à la placette située en face du Café de la Mairie.



En effet, à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'incorporation de force des Alsaciens et Mosellans dans la Wehrmacht, et pour garder la mémoire d'une page douloureuse de notre histoire relative à l'annexion, le conseil municipal a décidé d'appeler **Place des Malgré-Nous** la placette que les jeunes appelés traversèrent durant l'occupation, pour arriver à la gare et rejoindre le RAD (*Reichsarbeitsdienst*) ou les centres d'instruction avant leur affectation dans une unité combattante de la Wehrmacht ou des Waffen-SS.



René Stern, debout, 3^{ème} à partir de la droite

On appelle «**Malgré-Nous**» les jeunes gens d'Alsace et de Moselle, enrôlés de force dans la Wehrmacht, suite à l'ordonnance du 19 août 1942 du Gauleiter Josef Bürckel pour la Moselle, et suite au décret du 25 août de la même année du Gauleiter Robert Wagner pour l'Alsace.



et devoir de mémoire



Malgré les pétitions des élus locaux demandant au Gouvernement de Vichy d'intervenir pour obtenir l'annulation des ordonnances, et malgré la protestation de Laval, chef du gouvernement, rappelant aux Allemands que leur décision « n'est pas conforme aux droits de la puissance occupante, qui ne sauraient comporter la faculté d'incorporer la population d'un territoire occupé », au total, 21 classes d'âge (de 1908 à 1928) seront

mobilisées en Alsace, et 14 (1914 à 1927) en Moselle. Les autorités allemandes ont intégré 130 000 jeunes (64 000 dans le Bas-Rhin, 36 000 dans le Haut-Rhin, 30 000 en Moselle). Parmi ces victimes de l'incorporation de force, plus de 30 000 sont morts au combat, 12 000 ont disparu dans les camps soviétiques. 30 000 autres ont été blessés, beaucoup sont restés invalides. Les rescapés, ceux qui sont rentrés, entre l'automne 1945 et... 1955, pour les derniers libérés des camps soviétiques, étaient marqués définitivement dans leur chair et dans leur esprit.

A l'échelle de notre commune, si on se réfère aux tables des registres d'état civil, plus de 80 garçons sont nés entre 1914 et 1927.

Ci-après, une photo de classe faite en 1934 où figurent les garçons concernés par la conscription suite à l'ordonnance du 19 août 1942. Ils deviendront tous *Wehrpflichtig*, c'est-à-dire astreints au service militaire obligatoire dans l'armée allemande.



De bas en haut et de gauche à droite :

- 1^{er} rang : Stern Marcel - Stern Marcel - Stern Edmond - Müller Joseph - Glück Joseph - Wackermann Raymond - Müller Marcel
 Jung Marcel - Zins Joseph
 2^{ème} rang : Thiel Joseph - Stern René - Serf Henri - Thiel Marcel - Zins René - Lauer Lucien - Hoffmann Camille
 3^{ème} rang : Barthel Joseph - Kieffer René (batelier) - Müller René - Gross André (batelier) - Müller Henri - Jacobs Albert - Müller Rémi
 4^{ème} rang : Scherer Richard - Jacobs Lucien - Hoffmann Alex - Müller Joseph - Serf Jean - Jung Fernand
 5^{ème} rang : Thiel Marcel - Müller Joseph - Gross Louis (batelier)



Loersfeld am 19. 7. 93.

Liebe Elterliche und alle,

Habe dein Brief am 12 erhalten wofür mein bester Dank. Bin wieder gesund und munter und hoffe dasselbe von euch alle. Seit Donnerstag vorrige Woche mache ich wieder Dienst mit. Liebe Elterliche so wie du schreibt hast du noch keine Post von mir seit dem 30. Ich habe schon fast 2 Wochen überhaupte keine Post gerade von Camille und vom Elbarcel. Ich kann das nicht verstehen die Post muß irgendwo liegen bleiben oder ist sonst was Gorb. Ich habe nicht eher schreiben ich hab bis jetzt noch keine Zeit gehabt. Elbomenthan haben wir schon Dienst. Wir gehen auf die Baustelle einen über den anderen. Was. Vorarbeiten haben wir hier im Lager so alles rangiert. Dunter repariert und Stein erzeugt unkommeten. Gestern waren wir auf die Baustelle und wir waren alles sauber hatt da ist die Zeit langsam. Heute haben wir hier. Wir haben 14 Stunden mit Wasser ausgehört das war etwas da haben sie uns noch einmal heran geschickt und wir sind heute mit Gewehr. Auch hatten wir 14 hinlegen und aufstehen mit Gewehr. Auch haben wir heute elbarcel Volme empfangen. Ist schon nie bald aus wie die rücken. Parlatre mit richtig gefallen. Wir waren auf dem Sportplatz. Dann heis es Übung. Alles hinlegen und dann war ein Teuro im Zucht alle Übung. Da ging wir Bazomette aus Gewehr 5 Schritte laufen hinlegen aufstehen als 5 Schritte laufen hinlegen schiessen markieren und so weiter und dann haben wir den Dunter gestimmt mit dem Trajometre drauf hat also richtig nie im 3. Rico wie haben auch geschonit und nach zum erstenmal mit Volme es war eher schon. Hoffentlich brauchen wir nicht mehr richtig mitzumachen. Heute Mittwoch haben wir unsere 1. Kommitte ausbezogen und sind in die Stadt mar. chiert. K. D. F. Westblüsig da haben sie gegen ummündung. Es war lauter elbarcel darin und R. A. D. Sollen kommen wir vom Baven vorher sind wir gekommen von der Stadt. Es gibt auch mal elbarcel im R. A. D. Baven elbarcel

haben mir ganzschonst. Ich da das mir was geben. Volige Wochen haben wir hier geschonit mit Luftgewehr das was auch nicht gehen wir am Freitag abend schlafen mit elbarcel. Ich auch gehen hier nächste Woche richtig schlafen auf dem Sportplatz. Auch habe ich die Schreilung bekommen und das Baguet mit allen 5 Pauchen was. Dermal ist das schnell gegangen. Ganze die schreibts ist der. elbarcel etc. an die Front gekommen werden haben ist die traingige elbarcel bekommen erst gehalten von meinen Bruder elbarcel. Das ist was jetzt lang es mir. Wir werden sie schon bekommen mit der Bube geht am best. Drei. Auch haben sie ein Brief von Julie und nachheren von Gerard elbarcel in Firmament. Von Roger hat sie alles bekommen und von den Saasgemünder. Ich habe auch vom Camille geschrieben was ich mich brauchen kann. ganz und schickt mir Gigarette solch wie möglich wenn es geht. Ich will schlafen und auch alle grüßen und schlafen das

Grüß an alle.

Ich hab eine richtige Mut. Ich will mich nicht umkommen heute Abend dem rückt es über. Ich gut nachtschlaf ein lalliche. Miederem. An les amra ne vom sa fava pas.

Mais nous savons, par le témoignage des anciens, que certains jeunes gens se sont montrés réfractaires. Ils ne se sont pas présentés au conseil de révision, ou bien ont profité d'une permission pour désertier. Certains se sont cachés dans la famille ou chez des amis, d'autres ont rejoint la zone libre. Ces insoumis étaient activement recherchés. Ils risquaient la déportation pour y être rééduqués, l'enrôlement dans des sections spéciales (*Sondertruppenteil*) ou la condamnation à mort. Leurs parents, épouse, frères et sœurs, étaient menacés de représailles en application de la *Sippenhaft* ou loi de responsabilité collective.

Ces mesures d'intimidation se sont révélées très efficaces pour dissuader les jeunes Alsaciens – Mosellans de se soustraire à la conscription. La plupart ont dû se résoudre à l'incorporation de force, considérant qu'il n'y avait pas d'échappatoire possible, qu'ils couraient de trop grands risques, exposeraient leur famille à des représailles féroces (confiscation des biens, déportation).

D'ailleurs, même lorsqu'elles obtempéraient, ces recrues étaient considérées comme des éléments peu sûrs. L'état major les dispersait dans toutes les unités pour empêcher les concentrations «subversives», les répartissait sur tous les fronts, principalement en Russie et dans les pays baltes.

Certains ont pu se sortir de cet enfer, par miracle. Parmi eux, notre concitoyen Julien Luttmann, enrôlé de force à 17 ans, présent lors de la cérémonie du dévoilement de la plaque à la mémoire des Malgré-nous. D'autres ont été fait prisonniers par les Russes, plusieurs jeunes gens de la commune ont subi ce sort. Ils ont connu la captivité dans des camps de sinistre mémoire, comme à Tambov. D'autres enfin ont laissé leur jeune vie sur les champs de bataille. Tous avaient entre 18 et 30 ans.

La municipalité a voulu rappeler, à l'occasion de ce 70^{ème} anniversaire, la mémoire de chacun des 19 déportés militaires, originaires de notre commune, morts dans le printemps de leur vie pour une cause et une idéologie qui n'étaient pas les leurs.



ZINS René (né en 1925) frère de Zins Ernest et de Marcelline épouse Funfrock). Mort le 15 novembre 1944, près de Stalingrad, à 19 ans.

MEYER Marcel (né en 1919), frère de Meyer Joseph, Louis, André. Mort le 28 décembre 1944 à Dorock, en Hongrie, à 25 ans.

LAUER Lucien (né en 1921), frère de Lauer Edmond, Oncle de Gaston, Gérard, Jacques Lauer. Mort à la fin de l'année 1944, en Russie, à 23 ans.

MILTGEN Ernest (frère de Marthe Miltgen, veuve Jaentsch. Mort le 13 janvier 1945 à Schmielnick, en Pologne.

BARTHEL Joseph (né en 1926), frère de Marie-Louise Barthel, épouse Bernhardt. Mort le 1^{er} mars 1945 à Gyor, en Hongrie, à 19 ans

STERN Marcel, Nicolas (né en 1927), frère de Victor et Edmond Stern. Mort d'épuisement en septembre 1945 dans le camp 188, à Tambov, en Russie, à l'âge de 18 ans.

La France d'après guerre a préféré vite oublier les 130 000 Alsaciens-Mosellans, ces «malgré-nous» incorporés de force dans la Wehrmacht, tombés avec l'uniforme *Feldgrau* ou détenus dans des camps de prisonniers de guerre allemands chez les Alliés.

La Moselle attend depuis plus d'un demi-siècle la reconnaissance par la France des souffrances causées par l'annexion. Celles-ci sont passées au second plan dans la mémoire collective, quand elles ne restent pas méconues du reste du pays.

Cette période tragique et douloureuse du passé de notre département ne peut pas souffrir d'être oubliée. Elle appartient à l'histoire et elle nous appartient. Nous en sommes aujourd'hui, au XXI^e siècle, les dépositaires. Notre responsabilité est de la transmettre aux jeunes générations. Elle est constitutive de notre identité. «Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir.» (Maréchal Foch)

S'en est suivi le dévoilement de la plaque de dénomination de la placette. Elle s'appellera dorénavant : «Place des Malgré-Nous».

Après la sonnerie aux morts et l'hymne de la Marseillaise, le Maire a conclu la cérémonie en disant :

«Le présent et la réalité de la construction européenne nous demandent de **regarder vers l'avenir** avec confiance. Les liens d'amitié et de reconnaissance mutuelles qui lient aujourd'hui la France et l'Allemagne, aux plans politique, économique, monétaire, militaire, sont de nature à nous rassurer et nous permettre de poursuivre sereinement sur la voie de la compréhension et du respect mutuels.

En honorant la mémoire des victimes du nazisme, nous exprimons notre attachement aux valeurs de la démocratie, celles proclamées par la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen, celles portées par la devise de notre nation : Liberté, Egalité, Fraternité.»

**Entretien, dépannage
et remplacement
de vos installations
chauffage et sanitaire**



Dépannage

BECK Ludovic
20 rue des Etangs
57200 WIESVILLER

Tél. 06 14 88 86 84

E-mail : ludovic.beck@neuf.fr

**Sécurité
Protection
Santé**

EURL
PATRICK STRAUMANN
COORDINATION SPS
06 43 90 40 38

20 rue de la Roche Plate - 57370 PHALSBOURG
Tél. 03 87 03 17 24 - Fax 03 87 25 77 12
sps.straumann@orange.fr



Maisons fleuries



Comme chaque année les lauréates des maisons fleuries ont été accueillies à la mairie par la municipalité et l'association des arboriculteurs. Le maire les a félicitées pour leurs mains vertes et pour la contribution qu'elles apportent ainsi à

l'embellissement du village. Il a aussi remercié le Conseil municipal, les membres du jury et les représentants de l'association pour leur disponibilité et leur engagement sans lesquels la manifestation ne pourrait avoir lieu.

Lauréats 2012

BORDONNE Marie-France
DEL BIANCO Estelle
HERMANN Christiane
HOFFMANN Adèle
KALIS Fabienne
KILLIAN Marcelline
LUTZ Béatrice
MERTZ Audrey
MEYER Eliane
MEYER Hélène
MEYER Marie-Jeanne
MEYER Natacha
MEYER Raymonde
MULLER Irène
STUNER Katia

HORS CONCOURS

MEYER Nadine
RISSE Marie

Bonne retraite

Lors du repas du personnel communal et des élus, Monsieur Bernard Bläse qui a fait valoir ses droits à la retraite a été honoré par le maire.

Bernard a travaillé pour la commune en tant qu'ouvrier communal depuis juillet 2005. Le maire a loué ses compétences, son professionnalisme et sa disponibilité et l'a gratifié d'un bon d'achat en remerciement de ses bons et loyaux services.

Bonne retraite Bernard.





De la Lorraine à l'Afrique de l'ouest.

Gérard, tu es originaire de Zetting, mais cela fait un bout de temps que tu es en Afrique. Depuis quand ?

Je suis parti en 1975 peu de temps après mon ordination sacerdotale, qui avait eu lieu à Zetting même. D'ailleurs c'est un évêque africain qui m'avait ordonné. Cela a été fort symbolique pour quelqu'un qui allait bientôt partir en Afrique. Sur la porte de notre grange, devant notre maison paternelle, les gens avaient mis un panneau avec cette inscription «Mon cœur est aux africains».

C'est très beau. Peux-tu aujourd'hui encore prendre à ton compte cette phrase ?

Oui, bien sûr, si je suis depuis si longtemps sur le continent africain, c'est bien parce que j'aime les gens de ces pays, sinon on ne peut pas faire quelque chose là-bas. La vie missionnaire c'est d'abord avoir du cœur pour les gens. Sinon, on a bien des raisons de se décourager.

Dans quel pays concrètement as-tu travaillé ?

J'ai passé un temps au Sénégal, puis on m'a envoyé en Guinée-Conakry. De là, on m'a demandé d'aller à Dakar pour être responsable des confrères spiritains dans quatre pays, la Guinée Conakry, la Guinée Bissau, le Sénégal et la Mauritanie. Finalement, je suis en Guinée Bissau, cela fait maintenant plus de huit ans.

Que retiens-tu de cette déjà longue vie missionnaire ?

D'abord que la mission a bien changé. Si au début nous étions davantage en première ligne, aujourd'hui notre présence est plus humble, nous sommes au service des Eglises, des diocèses qui nous accueillent. Les pays aussi



ont changé : les Africains veulent être les maîtres de leur destinée, ils ont raison de défendre leur identité. Et cela nous devons le respecter comme nous devons respecter les cultures des gens, leurs manières de penser et de vivre. Il est loin le temps où la mission consistait à imposer des manières d'être chrétiens occidentales, aujourd'hui nous sommes plutôt les compagnons des gens pour qu'ils vivent leur foi chrétienne dans leurs cultures et dans le contexte bien concret où ils vivent.

Tu parles de respecter les cultures, comment fais-tu pour connaître les cultures ?

C'est un vaste programme. La première chose c'est d'apprendre la langue des gens. Quand vous faites l'effort d'apprendre la langue, les gens vous encouragent vraiment parce qu'ils voient que vous voulez être proches d'eux. Là où j'ai passé, j'ai toujours aimé apprendre la langue. Et avec cela, je me suis beaucoup intéressé aux contes et aux proverbes des gens. C'est une des manières de connaître une culture. Et la seconde chose, c'est de respecter les gens et de s'intéresser à leur histoire et leur civilisation. Vous savez les gens restent encore très marqués par la colonisation et par le mépris de leurs langues et de leurs cultures qu'elle impliquait parfois.

J'ai appris d'ailleurs que tu as publié un certain nombre de livres.

Oui, c'est vrai, j'ai pu publier une dizaine de livres sur les contes et les proverbes africains. Cela a toujours été un travail d'équipe où les gens m'ont beaucoup appris.

Tu as appris des gens, on pense plutôt que les missionnaires portaient apprendre des choses aux gens.



Oui, comme missionnaire j'apprends des choses aux gens par exemple dans le domaine de la connaissance de la foi

mais eux aussi m'apprennent des

choses, dans leur manière de répondre à l'appel du Christ. Je pense à la manière de prier, à la manière de célébrer la liturgie par exemple. Nos messes sont très vivantes, parce que dans beaucoup de cultures africaines le chant appelle la danse. Nos chorales chantent en faisant participer le corps.

De manière plus profonde, les Africains reçoivent l'Évangile comme une Bonne nouvelle pour eux, je vois par exemple l'invitation au pardon, à la réconciliation et à la paix qui traverse les évangiles et cela marque, les gens qui vivent souvent dans des contextes sociaux difficiles, comme des coups d'État, des injustices, la corruption et la mal gouvernance.

On ne connaît pas bien la Guinée Bissau où tu es aujourd'hui. Peux-tu nous en parler ?

Oui. La Guinée Bissau est un petit pays au sud du Sénégal. La population n'arrive pas à 2 millions. C'est une ancienne colonie portugaise. C'est pourquoi la langue officielle est le portugais mais en fait la langue de communication est le créole : c'est une langue qui a pris des mots au portugais mais qui a la grammaire d'une langue africaine.

Les gens vivent surtout de l'agriculture et de la pêche. Le pays exporte les noix de cajou (qu'on sert pour nos apéritifs) dont les arbres poussent dans tout le pays. C'est vraiment la chance du pauvre ; car celui qui a quelques pieds de cajoutier peut les vendre pour avoir du riz à manger.

Ah oui, quelle est la nourriture principale en Guinée Bissau ?

La base de tout repas c'est le riz. On n'a pas mangé tant qu'on n'a pas eu son plat de riz. C'est un peu comme les pommes de terre chez nous. Et puis il y a beaucoup de fruits, comme les oranges, les bananes, les mangues, les goyaves. Comme viande, nous avons la viande de vache, de chèvre, de mouton et de poulet. On peut dire que les gens en Guinée ne vivent pas dans la misère, mais c'est sûr que les repas sont très différents des nôtres.

Tu es dans la ville de Gabu depuis quelques années. Comment cela a-t-il commencé ?

En arrivant à Gabú, il a fallu nous intégrer peu à peu à la réalité locale. Nous avons d'abord habité dans une maison louée par le Diocèse, maison située en plein quartier populaire. Cela a eu l'avantage de nous faire vivre proches des gens. Avec quelques inconvénients (comme nos jeunes voisins qui adoraient écouter la musique avec le volume maximum !) Nous sommes actuellement dans une maison qui appartient aux Spiritains, dans un quartier plus calme, mais pas trop éloigné. Nous croyons que notre manière d'habiter, le type de maison que l'on a sont déjà des langages pour les gens qui nous voient vivre.

De manière concrète, tes confrères et toi, que faites-vous comme activités. Quelles sont vos priorités ?

Si nous regardons simplement à quoi nous passons nos journées, nous pouvons dire que nous sommes animés par plusieurs appels :

Nous nous réservons des moments de prière et, pour nous, la célébration de l'Eucharistie quotidienne est le cœur de notre vie missionnaire.

Nous passons beaucoup de temps pour accompagner les catéchumènes, jeunes et adultes qui demandent à entrer dans l'Eglise. C'est une belle tâche mais très contraignante, en plus il nous faut aller dans les communautés rurales, situées autour de Gabú, avaler de la poussière et être secoué constamment, en voiture ou en moto.

Au-delà de ce travail avec les catéchumènes, il y a toute l'animation habituelle d'une paroisse urbaine (catéchèse, groupes pastoraux des familles, des jeunes, Conseil pastoral...) Chaque année nous essayons de déterminer un thème comme cette année «Christ est notre lumière» thème qui parcourt nos animations habituelles.

Ce travail pastoral se fait dans le contexte plus global d'une société qui est majoritairement musulmane, où vivent également des gens de la religion traditionnelle et où fleurissent les églises évangéliques (venant du Brésil) et les sectes. Nous tâchons de vivre ensemble avec cette multiplicité. Il faut dire que les liens avec les amis musulmans sont plus faciles qu'avec les Eglises évangéliques. De manière simple et quotidienne, nous tâchons d'avoir de bonnes relations avec des gens qui ne viennent pas dans nos églises. C'est aussi une manière de nous inscrire dans la recherche de dialogue et de réconciliation, qui me semble bien être le visage de la mission aujourd'hui.



Rétrospective

Janvier

Rue des Charretiers, on panse les plaies après les crues du week-end Noël-Nouvel AN et la colère de la Sarre.

Un incendie s'est déclaré chez Marcel Leroy, rue de l'Eglise.

«Amicale Seniors» est la nouvelle dénomination du club du 3^e âge.

Sur le CD 33 à hauteur de Dieding, une collision frontale avec un chevreuil a fait trois blessés légers.

Février

Au fond du cimetière, le 2^e columbarium entre en fonction.

Dans la salle, sous l'égide des sapeurs-pompiers, les Joyeux Lurons de Etting interprètent «Der Katzenjammer».

André Risse, doyen de Dieding, fête ses 90 ans. A Zetting, la doyenne Léonie Burgun a 92 ans.

Mars

Pour une longue saison sportive des vétérans, Bernard Hoffmann s'entoure d'un comité étoffé.

Hubert Lutz expose dessins et reproductions dans la salle polyvalente.



Aux alentours du village, conseillers et bénévoles récoltent cinq sacs-poubelles de déchets, fruits de l'incivisme.

Avril

Dans la salle polyvalente, fête du partage «des kilomètres de soleil» organisée par les enfants, leurs parents, éducateurs et catéchistes.

Incivilités et dégradations à l'église, attitudes dangereuses sur la voie ferrée et jets de projectiles sur les trains font intervenir les autorités.

Des retraités bénévoles entreprennent la rénovation du parcours touristique de la forêt en restaurant les calvaires qui jalonnent le parcours.



Gros travaux d'aménagement de la mairie

Mai

Le concert de printemps de la chorale Cassiopée fait salle comble.

Le conseil municipal redéfinit les zones d'habitat (PLU).

Sept jeunes de la commune font leur 1^{ère} communion lors d'une messe célébrée par le père Géra Meyer secondé par l'abbé Albert Haller.

Juin

Les écoliers des trois classes primaires donnent un spectacle devant une salle comble. Entraînés aux percussions africaines, ils ont fait un beau voyage à travers les coutumes de l'ancien continent.

En forêt communale, une plantation de plus



Que s'était-il passé en 2002 ?

1500 chênes est effectuée en remplacement des destructions de 1999.

Les membres de l'Amicale Seniors passent huit jours de vacances en Normandie.

Juillet

Des gens du voyage squattent le stade de football. L'intervention de 70 gendarmes les oblige à lever le camp.

Céleste Lett l'emporte aux législatives et offre à la ville et à la circonscription leur premier député-maire.

Les époux Koenigsecker et Dross fêtent leurs Noces d'or.

Août

L'Amicale des voitures anciennes du Pays de Bitche se produit à Zetting lors de la journée Vélo-Saar-Moselle.

Le comité de jumelage Zetting-Tholey prévoit une journée festive à l'occasion du 30^{ème} anniversaire du traité.

Septembre

Le club avicole de Zetting-Val de Sarre présente une exposition de plus de 250 jeunes sujets.

Les arboriculteurs se mobilisent pour une fabrication record de jus de pommes.

Deux nouvelles enseignantes, Nathalie Heckel et Magali Grunnagel, sont nommées à l'école primaire.

Encore des actes de vandalisme : panneaux routiers et abribus tagués, 1000 € de préjudice.

La commune et le comité de jumelage accueillent les amis de Tholey pour les trente ans de jumelage avec Tholey lors d'un après-midi sportif et d'un repas festif le soir.

Octobre

Les déclarations de distillation sont reçues cette année en mairie.

fabert *la Vie en vert*
motoculture & services

Parc Industriel Sud - Z.I. - 38 A rue des Frères Rémy
BP 30007 - 57209 SARRÉGUEMINES Cedex
Tél. 03 87 95 02 79 - Fax 03 87 98 22 89
contact@fabert.fr - www.fabert.fr

L'Amicale Seniors organise une sortie « Surprise » (en réalité : Lunéville).

Novembre

L'association de gymnastique féminine organise une sortie à Amnéville-Thermapolis.

Les natifs de 1957, ils ont 45 ans, se retrouvent à l'auberge « Aux Acacias ». Une semaine plus tard, ils seront suivis par les natifs de 1937 qui fêteront leurs 65 ans au Café de la Mairie.





Rétrospective

Comme chaque année, la commune et les arboriculteurs honorent et récompensent les mains vertes.

Décembre

Les enfants des écoles organisent un marché de Noël.

1500 chênes sont plantés en forêt par les bénévoles et le conseil municipal

Les pompiers fêtent sainte Barbe.

Les seniors sont honorés lors du banquet de Noël organisé par la commune.



Plantation 2002

Etat civil

NAISSANCES

Ont vu le jour cette année :

PASTORE Alessio
Le 28/12/2011 à Sarreguemines
CORDIER Maxim
Le 29/12/2011 à Sarreguemines
COCUZZA Romane
Le 25/02/2012 à Sarreguemines
GIBRAT Mailys
Le 24/03/2012 à Sarreguemines
BARTHEL Malo
Le 04/04/2012 à Schiltigheim
MEYER Elisabeth
Le 18/04/2012 à Sarreguemines
MULLER Julie
Le 14/05/2012 à Sarreguemines
STARCK Eliott
Le 15/05/2012 à Sarreguemines
ATTARDO Lisa
Le 02/06/2012 à Sarreguemines
HOFFMANN Loann
Le 23/07/2012 à Forbach

BODO Léon
Le 28/07/2012 à Sarreguemines
NALLOT Romain
Le 07/08/2012 à Sarreguemines
FLORIS Emmy
Le 07/10/2012 à Sarreguemines
SCHULER Léo
Le 30/10/2012 à Forbach

MARIAGES

Se sont unis :

STUNER Simon – BADARIOTTI
Katia
Le 05/05/2012
MAST Benjamin – MEYER Laura
Le 19/05/2012
MICHEL Cédric – PEXOTO
Véronique
Le 16/06/2012
GRUN Grégory – BOHR Mélanie
Le 11/08/2012

KIRCH Vincent – BRANSTETT
Vanessa
Le 25/08/2012
EHRE Gilles – ARNU Myriam
Le 15/09/2012

DECES

Nous ont quittés :

STROHMANN Etienne
Le 1/02/2012
HOFFMANN François
Le 23/02/2012
MEYER Jean-Paul
Le 14/03/2012
HLADNIK Fernand
Le 17/03/2012
DROSS Ernest
Le 23/03/2012
JUNG Marie veuve KLAM
Le 16/08/2012
KARTNER Emilie épouse LAJIC
Le 14/12/2012

Les
écoles



L'école maternelle



Exercice d'évacuation avec les pompiers de Zetting



Au jardin de la paix à Bitche



L'école maternelle

Les écoles



Leçon de secourisme



Excursion au ranch des Bisons à Petit-Réderching



Escapade au Tépacap à Bitche



Semaine du goût

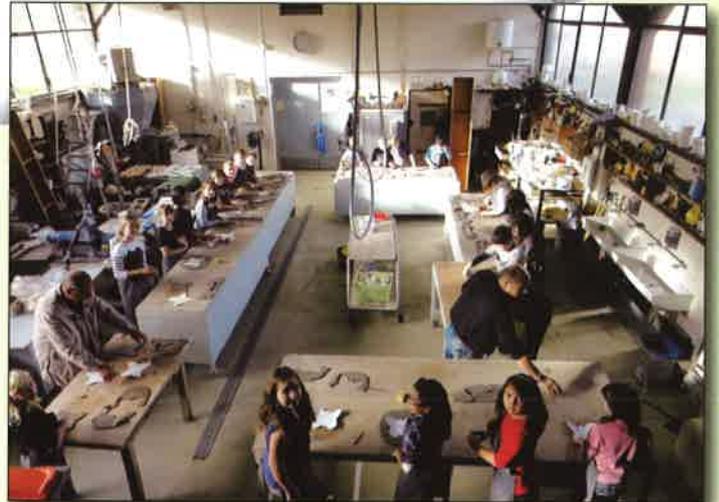




L'école élémentaire



Classe de neige à Praz sur Arly : CM2



Au musée des techniques faïencières : CM1 et CM2



Mardi gras au CP



Semaine du goût : CE1-CE2



*St Nicolas :
CE1*



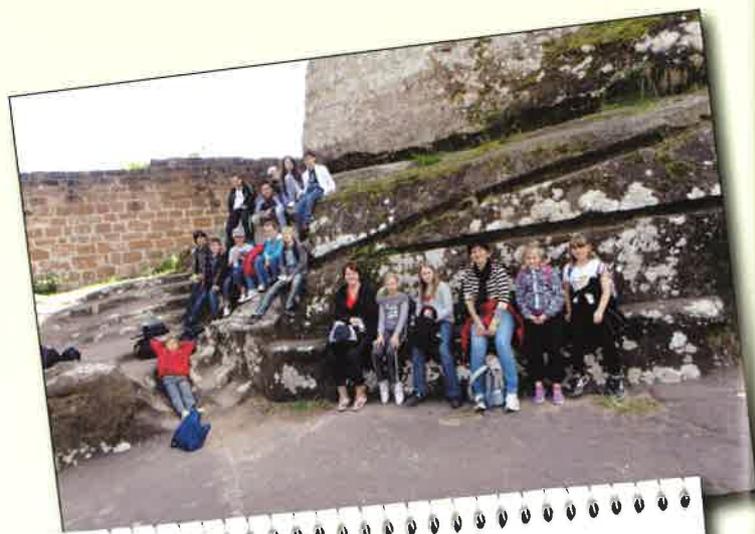
Carnaval au CE1



Projet écriture : CE1



Cross : CP-CE1-CE2



Sortie à Fleckenstein CE2, CM1, CM2



Athlétisme au CE2



Fin
de l'année scolaire
2011/2012



Un air d'olympisme

à Diedüing

La flamme de la gymnastique brûle dans le cœur de six jeunes habitants de notre localité issus de deux fratries : Gabriel, Michel et Noël Lajic, 12, 11 et 10 ans respectivement et Yannick, Antoine et Maxime Wendels, 15, 13 et 10 ans.

Tombés dans la potion magique du sport, nos champions se sont tout particulièrement illustrés cette année au championnat de lorraine De gymnastique par équipe. Barres parallèles et arceaux n'ont plus de secrets pour eux.

Dans la division critérium, Michel s'empare de l'argent, Gabriel et Antoine terminent chez les minimes à la 3^{ème} place. Yannick quand à lui devient champion de lorraine chez les cadets.

La Lorraine ne suffit pas à nos jeunes athlètes. En effet, lors des demi-finales des championnats de France, Yannick termine au 4^{ème} rang, Maxime au 5^{ème} rang des benjamins, Michel au 15^{ème} et Noël s'illustre comme finaliste en équipe.

Nos jeunes champions s'entraînent régulièrement au gymnase Emilie Le Pennec de Sarreguemines et terminent fréquemment sur les podiums des finales départementales et régionales.

De Dieding aux jeux olympiques, le chemin est encore long mais leur détermination de champion ne connaît pas de distance.



L'équipe de gymnastique de Sarreguemines

De gauche à droite, au 1^{er} rang : Maxime en deuxième position, Michel au 5^{ème} rang. Deuxième rang : Gabriel en 4^{ème} position.

Troisième rang : Yannick en 1^{ère} position.

Dernier rang : Antoine en 3^{ème} position



De gauche à droite : Maxime Wendels en 3^{ème} position, Noël Lajic en 5^{ème} position



Un nouvel aménagement pour une gestion durable

Toutes les forêts relevant du régime forestier sont entretenues et exploitées suivant un guide élaboré par l'Office National de la Forêt, et, s'il s'agit de forêts communales, en concertation avec la commune propriétaire qui donne le cap. Lorsqu'après quinze ou vingt ans un aménagement arrive à terme, une nouvelle planification est mise à l'étude. C'est l'occasion de faire le point sur l'existant, d'examiner le passé de la forêt pour mieux comprendre son état actuel, et de rechercher les meilleures solutions pour assurer l'avenir, tout en sachant que des événements incontrôlables, comme par exemple la tempête du 26 décembre 1999, peuvent à tout moment remettre en cause la démarche de l'aménageur et anéantir des décennies de mise en valeur.

La forêt communale de Zetting s'étend sur 141,9 hectares. Elle est traitée en futaie régulière depuis 1966. Son principal enjeu est la production de bois d'œuvre et de chauffage. Les peuplements sont dominés par le hêtre. Le chêne est présent dans les vieux peuplements (20%) et compose 80% des peuplements en croissance. Le sol de l'ensemble des stations est favorable à ces deux essences. La présence de gros et très gros bois est une autre caractéristique de notre forêt : 64% de la surface est constitué par des peuplements approchant ou ayant dépassé les dimensions d'exploitabilité, et présentant en outre des problèmes sanitaires. Les peuplements sont pauvres en tiges de feuillus précieux (alisiers, merisiers, érables) et en perches d'avenir.

Outre la production de bois, la forêt communale présente aussi des enjeux écologiques : l'alternance des peuplements et l'importance



des lisières offrent au regard des paysages de qualité. Les aménagements réalisés sont appréciés des promeneurs. La biodiversité est ordinaire. Elle doit être préservée au cours des actes de gestion courante des peuplements (préservation des mardelles, gestion du sous-étage et des lisières, tassement des sols...). Un îlot de sénescence est également programmé. Le but est de favoriser le développement général de la biodiversité, et de maintenir durablement la richesse de l'avifaune.

Les objectifs du nouvel aménagement sont la production de bois d'œuvre feuillu de qualité, l'accueil du public, la protection des milieux et des paysages. Comme précédemment la forêt sera traitée en futaie régulière. Concernant les essences de bois, l'effort devra être poursuivi pour augmenter la présence du chêne sessile, moins sensible que le hêtre aux problèmes phytosanitaires. Ce sera l'essence objectif dans les parcelles où il est déjà présent ainsi que dans les stations à bonne fertilité. Le hêtre continuera d'être l'essence objectif dans les parcelles où il règne en maître et se régénère naturellement. Partout où

ce sera possible on favorisera la mixité des essences en introduisant des feuillus précieux (alisier torminal, merisier, cormier, poirier, érables, etc...).

Les objectifs de gestion retenus sont de poursuivre les régénérations entamées puis de régénérer les parcelles dont le peuplement a vieilli. Les peuplements sont classés en deux groupes :

Un groupe de régénération, qui sera parcouru par des coupes à rotation de 5 ans, destinées à rétablir un état sanitaire satisfaisant et aussi à réduire la surface terrière des peuplements. L'objectif est double : récolter progressivement les bois arrivant à maturité tout en préservant la régénération qui s'installe.

Un groupe d'amélioration, comprenant à la fois les jeunes peuplements, dans lesquels sont programmés des coupes et travaux sylvicoles, et les peuplements en croissance. Ces peuplements seront parcourus par des coupes de rotation de 7 ans.

Les prélèvements annuels pourront atteindre 1 350 m³/an, en augmentation de 1,7 m³/ha pendant la durée d'application de l'aménagement, c'est-à-dire jusqu'en 2031.



Plantation en forêt

Afin de lutter contre le déboisement de notre forêt, deux journées de plantation ont eu lieu dans la parcelle 14. 1100 arbres ont été plantés dont 300 essences précieuses, érables, sycomores, merisiers, le reste étant des chênes sessile. La météo, pas très clémente (pluie et vent), n'a pas découragé la trentaine de bénévoles, écolo dans l'âme, armés de bûches et de pioches ainsi que de beaucoup de bonne volonté. Par équipe ils ont planté, tuteurisé les jeunes plants. Leur labeur a été récompensé par une soupe de pois cassés le premier samedi et des grillades le deuxième jour. La prochaine journée de plantation est prévue mi-février 2013.



Déneigement

Le déneigement des voies publiques ouvertes à la circulation est assuré par le Conseil Général s'il s'agit d'une route départementale, et par la commune s'il s'agit de voirie communale. Par contre les trottoirs et passages piétons empruntés par le public devant les habitations doivent être déneigés, sablés ou salés par les riverains, pour empêcher la formation de verglas et éviter qu'un tiers passant ne chute.

Civisme

Les articles 1382 et 1383 du Code Civil énoncent que «chacun est responsable des dommages qu'il a causés, non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence». Les riverains n'ayant pas déblayé le trottoir devant leur propriété pourraient ainsi être mis en cause par la victime d'un accident dû à la neige ou au verglas qui recouvre le trottoir.



Brioche de l'amitié

Grâce à votre générosité, la vente des brioches de l'Amitié a permis de verser la somme de 424 € à l'Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés de Sarreguemines.

Merci aux membres du Club Country Valley pour leur participation active.



Echo du jumelage



Le 2 octobre 1972, devant une foule de participants venus de Tholey et de Zetting, en présence des autorités civiles et religieuses, a été signé, à Zetting, dans une ambiance festive et fraternelle, la charte du jumelage qui ravivait des liens anciens de dépendance établis dès le Moyen-âge, entre nos deux collectivités, par les moines bénédictins.

Quarante années plus tard, le 4 novembre 2012, une importante délégation de Tholey s'est déplacée à Zetting pour fêter la pérennité des liens d'estime et d'amitié qui se sont tissés au fil du temps.



Après l'office religieux, en l'église Saint Marcel, les partenaires du jumelage se sont donné rendez-vous dans la salle socio culturelle. Au total cent soixante convives ont répondu à l'invitation du comité local.

L'allocution du maire de Zetting et celles des élus de Tholey ont rappelé les circonstances de cet événement et ont rendu hommage aux initiateurs de ces rencontres. Ils ont remercié les comités de jumelage des deux communes ainsi que leur président respectif.





Après le pot de l'amitié, le jubilé a été fêté dignement autour d'une bonne table.

Convivialité et bonne humeur ont régné tout au long de l'après-midi grâce à l'accordéon de Didier Stern et de sa collègue.

Le club «Country Valley» de Zetting a, par son dynamisme et ses danses toniques, ajouté une ambiance western à la fête.

Les chants de la chorale Cassiopée du Val de Sarre ont enchanté la salle qui a applaudi ces jeunes talents.

Au moment de se quitter, promesse a été faite de se retrouver l'année prochaine à Tholey.



C.S. ELECTRICIEN
Sébastien CORDIER

- Electricité générale
- Eclairage d'espaces intérieurs et extérieurs
- Chauffage électrique • Climatisation
- Tous systèmes de VMC

Dépannage

38 grand'rue • 57905 • DIEDING ZETTING

Tél : 03 87 98 69 19 • 06 72 93 95 33

SGE GINGEMBRE & ASSOCIES
Cabinet de Géomètres Experts

Parc industriel Sud / Z.I. Edison
6, rue Louis Verdet - 57200 SARREGUEMINES
Tél : 03 87 98 11 30 - Fax : 03 87 95 03 70
Mail : sge.gingembre@wanadoo.fr
Site internet : www.gingembre-geometre-expert.com

Bureau secondaire
Responsable Jean-Michel MATHI
17a, rue du Général Stuhl
57230 BITCHE
Tél : 03 87 96 06 26

Bureau secondaire
Responsable Thierry GINGEMBRE
2a, rue Emile Huchet
57800 FREYMING-MERLEBACH
Tél : 03 87 04 75 85



Le club des vétérans de Zetting a fêté cette année sa trentième année d'existence. Une année riche sur le plan sportif ainsi que sur l'histoire de la vie de ce club.



L'équipe

Sur le plan sportif...

Le calendrier sportif démarre toujours le dernier WE de mars. Jusque fin novembre, le club aura joué en tout plus d'une vingtaine de matches.

Nouveau venu, le club de Farschviller est apparu au calendrier 2012. Cela pour faire face aux malheureuses disparitions de clubs de vétérans. Cette année, le club de Petit-Rederching a disparu mais également celui de Sarreinsming, mettant fin à des années de derby.

Le club de Zetting, lui-même, aurait sans aucun doute eu du mal à survivre sans le renfort des joueurs de Sarreinsming, désireux de poursuivre leur sport favori.

Composée de joueurs de Sarreinsming mais également de Witttring, villages voisins, c'est donc bien une nouvelle page de l'histoire du club qui s'est tournée cette année, qui sonne comme la création d'une entente «Val de Sarre». Cette entente constitue un vivier de plus de 30 joueurs cotisants, un nombre indispensable pour constituer une équipe d'au moins 13 joueurs à chaque match. Il faut en effet compter sur les blessés, ceux qui travaillent le Week-end, les mariages, communions, vacances etc. Même avec 30 cotisants, il est arrivé au club de n'aligner que 11 joueurs face à l'adversaire.

La saison 2012 s'est achevée par la traditionnelle rencontre «internationale» contre les allemands d'Ommersheim. Un match de haut niveau qui a vu cette

année la victoire de Zetting sur le terrain de l'adversaire, sur un score de 3 à 0. Emile Mathy et Christian Stern par 2 fois, tous deux buteurs, ont ainsi clôturé la saison en illustrant la mixité des villages composant le club. Les Allemands ont, quant à eux, remporté la victoire de l'accueil de l'adversaire. Trophée qu'ils détiennent depuis de nombreuses années désormais.

Bilan de la saison :

En 2012, les vétérans ont disputés 21 rencontres. La saison se résume en 5 victoires, 2 nuls et 14 défaites. 35 buts marqués et 74 encaissés. Le meilleur buteur de l'équipe est Christian Stern avec 15 buts (pour 14 matchs joués) malgré 3 mois d'absence suite à une blessure. La saison sportive n'est peut être pas mémorable, mais peu importe, l'essentiel est de jouer dans un esprit amical où le jeu plaisant et sans brutalité domine.

Le coach, Gilbert Morel, un exemple de régularité et de disponibilité, avait l'embaras du choix pour composer son équipe parfois diminuée par quelques blessés. Le président Francis Steiner espère leur rétablissement et éventuellement l'adhésion de nouveaux sportifs, anciens ou jeunes vétérans pour la saison à venir.

Le calendrier 2013 recense 23 matches. Bining et Wiesviller apparaissent pour la première fois au calendrier. Premier match le 30 mars à Rohrbach les Bitche.



Sur le plan associatif, 30 ans, cela se fête !

Cette année, les vétérans de Zetting ont voulu marquer cet anniversaire au moment de leur traditionnelle «Marche d'Automne».

Rappelons que cette marche fait de plus en plus d'adeptes, avec près de 80 marcheurs cette année, qui ont découvert les abords de notre village à travers le parcours concocté par Jean-Claude.

A midi, un menu «Choucroute» est proposé aux marcheurs et non marcheurs. 160 repas sont ainsi servis par les bénévoles du club et leurs tendres moitiés qu'il convient de remercier au passage.

C'est durant ce repas qu'ont été honoré Aloyse et Adèle Hoffmann, le premier comme premier président de l'association, la seconde comme membre de la première heure, qui aujourd'hui encore, assure la propreté de nos maillots.

Et pour agrémenter ce repas, ambiance accordéon avec Didier Stern et sa complice, suivi plus tard de quelques danses country orchestrées par l'équipe de «Country Valley Zetting»

Bienvenue à tout sportif dans l'âme désireux de poursuivre avec nous la belle histoire du club des vétérans de Zetting.

Contact : Francis Steiner au 06 86 38 85 51





Les arboriculteurs

Conseil de distillation

Le 28 janvier 2012, trois membres de l'association des arboriculteurs de Zetting ont assisté à une formation concernant la distillation des eaux de vie de fruits.

C'est une formation très intéressante que chaque bouilleur de cru devrait suivre pour produire une eau de vie de qualité.

Quatre points essentiels ont été abordés au cours de cette journée.

- Le traitement spécifique de chaque sorte de fruits
- La préparation des matières premières et le temps d'attente avant la distillation.
- La distillation proprement dite.
- Le vieillissement des alcools et le stockage.

1) Le traitement spécifique de chaque sorte de fruits.

La récolte et la fermentation des fruits entrent à hauteur de 60% dans la réussite d'une bonne eau de vie. Pour cela il faut respecter certaines règles élémentaires. Les fruits doivent être cueillis à maturité (pas avant ni après) avec une forte teneur en sucre. Les fruits pourris ou verts doivent être éliminés, de même que les brindilles, les feuilles et les queues. Les fruits trop mûrs sont à éviter, ils forment de la moisissure et ont souvent déjà subi une fermentation sauvage, donc donnent un mauvais goût. Pour une bonne fermentation, si les fruits sont très sucrés, on peut mélanger quelques fruits acides pour augmenter le taux de levure. L'hygiène des contenants est d'une importance capitale pour éviter toute attaque bactérienne. Ne jamais réutiliser un fût dans lequel vous aviez un jour mis des fruits qui ont mal fermenté ou qui ont pourri, il devient définitivement inutilisable. Il n'y a aucun moyen de neutraliser ces bactéries qui sont incrustées dans la matière. Il ne faut jamais laver les fruits avant de les mettre en fût à cause des enzymes qui les recouvrent (Film gris) et qui sont nécessaires à la fermentation. Pour votre santé les fruits doivent être mis en fût dès que possible, ne les laisser jamais plusieurs jours dans des seaux et ceci afin de limiter la formation de méthanol (nocif). Il ne faut jamais



remplir un fût en plusieurs fois. Surtout pour les fruits à noyaux, tels que les cerises, mirabelles, etc. Il ne faut y mettre que la récolte du jour. La fermentation commence dès que les fruits sont cueillis. Si vous rajoutez des fruits à d'autres qui ont déjà commencé à fermenter, cela stoppera votre première fermentation et vous ne pourrez plus la récupérer. Le volume de cette première fermentation sera définitivement perdu. Donc il faut privilégier des petits fûts de 50-60 litres et les remplir en une fois.

2) La préparation des matières premières et le temps d'attente avant distillation.

Rajouter du sucre est inutile, surtout dans les années exceptionnelles. Cela entraîne une dilution des arômes, donc votre eau de vie aura moins de goût. Par ailleurs les levures nécessaires à la fermentation sont inactivées à un degré alcoolique du moût supérieur à 14° et celle-ci ne se fait plus correctement.

Très important!! Ne jamais mélanger plusieurs sortes de cerises, les mettre dans des contenants séparés. Elles doivent être distillées dès la fin de la fermentation définitive qui est environ de 7 à 8 semaines. Pour information, la griotte est la meilleure pour la distillation par son arôme.

Concernant les fruits à pépins (pommes, poires), il faut savoir que c'est la pulpe qui contient les arômes. Il faut donc les râper et y mettre 75% avec la pulpe et 25% de jus. L'alcool de pomme a son arôme propre. A savoir aussi qu'on ne peut pas croiser les arômes en y rajoutant par exemple des framboises ou autre dans la fermentation. Ces fruits à pépins peuvent être distillés à la fin de la fermentation apparente. Les opérations à effectuer lors de la mise en fûts sont le contrôle du PH qui doit être acide et voisin de 3,3. (A savoir que celui-ci augmente en fin de fermentation, un taux d'acidité trop élevé entraîne l'arrêt de la fermentation), la présence



d'enzymes (pectiques), et de levures (saccharomyces). S'il y a lieu d'ajouter de la levure, prendre de la levure «pure de culture» et le faire à une température comprise entre 15 et 20° C.

Pour le niveau de remplissage des fûts, on doit garder 20 à 25% d'air. (voir les repères de remplissage). Il faut installer dans le couvercle ; soit une bonde de fermentation (en vente dans les magasins spécialisés) soit un tuyau que l'on aura ajusté hermétiquement à un petit trou percé dans le couvercle et dont on plongera l'extrémité libre dans un bocal rempli d'eau pour laisser s'échapper le CO2. L'eau doit être changée tous les 2 à 3 jours et ceci jusqu'à la fin de la fermentation apparente qui se voit à l'œil nu tant que le moût bouillonne. Dès qu'il ne sort plus de bulles, celle-ci est normalement terminée. Ceci dure environ 10 à 12 jours. On fait alors un noeud dans le tuyau pour qu'il soit bien bouché. Le moût se remue après 3-6-9 jours et après on n'y touche plus.

Après ces 10 ou 12 jours on ferme hermétiquement les fûts jusqu'à la distillation. Une bonne fermentation se fait à une température de 18 à 25° afin que les composants aromatiques facilement volatils ne soient pas rejetés avec l'acide carbonique de fermentation. Ne jamais casser ou broyer les noyaux, ils dégagent de (l'acide cyanhydrique=toxique) qui peut même rendre votre alcool impropre à la consommation. Tous les fruits à noyaux doivent être impérativement distillés avant Noël. Il est possible de garder du moût pour l'année d'après à condition de remplir les fûts à ras bord, de les fermer hermétiquement afin d'éviter la piqûre acétique et les conserver à température constante de 18 à 20°. Vous pourrez les conserver pendant un an environ. A éviter pour les cerises.

3) La distillation proprement dite.

La distillation ne représente que 15% de la réussite de votre produit fini. Bien sûr elle n'est pas à négliger. Si la préparation et la fermentation ont été faites correctement, il n'y a pas de risque important à condition de respecter les règles primordiales citées ici. C'est tout l'art du distillateur de savoir séparer les substances indésirables de celles formant le bouquet en éliminant au moment voulu les produits de tête (Vorlauf) et les produits de queue (Nachlauf) du produit de coeur (Mittellauf). (Le produit de queue pourra être utilisé dans la conservation des fûts entre 2 utilisations à raison d'1 L/fût hermétiquement fermé), Lors de la distillation,



si vos fruits à noyaux ont été cueillis à maturité et que la fermentation s'est bien déroulée, vous trouverez ces noyaux au fond de vos fûts, il faut dans la mesure du possible les éliminer et ne pas les mettre dans l'alambic, l'alcool sera d'autant meilleur.

La première passe qu'on appelle le (Rohbrant) est déjà très importante, elle doit être faite avec délicatesse en surveillant le débit qui ne doit être trop rapide. Il ne faut pas vouloir gagner du temps sur cette opération. En fin de passe il faut arrêter la récupération dans le collecteur au minimum à 5% volume. La hauteur de l'eau chaude dans la cuve de refroidissement doit être comprise entre 15 et 20 cm. Si la quantité de Rohbrand est faible ne pas rajouter plus de 15% d'eau pour la deuxième passe.

Pour la deuxième passe il faut retirer au minimum 0,6 litre de produit de tête par hl de moût, même à 80% vol. Prendre ensuite des verres d'environ 10 cl et au fur et à mesure soit le goûter soit le humer, jusqu'à ce que l'arôme du fruit soit nettement perceptible. A ce moment là on peut commencer à prendre le produit de coeur.

Bien sûr, comme tout le monde le sait il ne faut pas de coup de feu ou de refroidissement de la masse dans l'alambic. Comme on l'a appris, la coulée doit se faire en filet léger et ne jamais faire de jet. Un refroidissement qui stopperait la coulée du distillat est très mauvais, puisque l'alambic aspire tout ce qui est dans le col de cygne et le rejette dans la cuve, là encore il est définitivement perdu. Un coup de feu augmenterait le méthanol et donne un mauvais goût de brulé.

Le produit de coeur doit être arrêté pour les fruits à pépins (pommes-poires) à 50% vol minimum. Pour les fruits à noyaux à 55% minimum. Ces règles sont incontournables pour obtenir une eau de vie de qualité. Un petit verre de produit de queue qui passe peut vous gâcher toute la distillation.



4) Le vieillissement et le stockage des alcools.

La finition de l'alcool se fera au fur et à mesure de l'utilisation ou de la consommation. Il se bonifie avec l'âge comme le vin. Elle représente 25% de la réussite d'un bon alcool.

Le stockage de l'alcool à haut degrés se fait en bonbonne fermée par un bouchon en liège recouvert d'un tissu propre afin de laisser dégager certains gaz et de rester en contact avec l'air. Il doit se faire à l'abri de la lumière mais sous influence des cycles de températures et des saisons. Il peut supporter du -10° comme du $+40^{\circ}$. Ce stockage développe le goût, le bouquet et les arômes. Il perd son odeur piquante et son âpreté au cours des mois par polymérisation. Plus le stockage est long (au moins un an) plus l'alcool se bonifie. A savoir que la filtration en cas de produit trouble enlève une partie des arômes.

Réduire l'eau de vie au degré dans une fourchette de 45 à 48°. L'eau recueillie à certaines fontaines peut lui donner un goût métallique. Les eaux minérales recommandées doivent avoir un pH aux alentours de 7 et une minéralisation (Teneur en calcaire) la plus basse possible (vérifier sur l'étiquette de la bouteille que le résidu à sec après passage à 180°C soit inférieur à 30 mg/l). Celles qui ont les meilleurs critères sont la «Mont Roucoux» ou la «Cristalline» source Vosgia du Ht-Rhin.

Comment faire pour réduire un alcool ?

Si vous avez un distillat de 72° en moyenne et que vous voulez le réduire à 45°, il vous suffit de diviser 0,45 par 0,72 = 0,625. On mettra 0,625 l de distillat dans une éprouvette de 1 litre ou bocal gradué et on complète avec 0,375 l d'eau. Vous obtenez donc 1 litre d'alcool à 45°. Il faut avoir de préférence une éprouvette graduée de 1 litre dans laquelle on peut plonger un alcoomètre.

A.S. Zetting

Lucien LAUER honoré

La carrière sportive de Lucien est bien remplie.

Depuis bien plus de 30 ans, il occupe des places de responsabilité au sein des équipes dirigeantes du football local : de 1974 à 1979, il fait partie du comité de l'AS Zetting, puis de 1979 à 1982, il s'engage, en compagnie de François Dam, dans l'encadrement de l'équipe Junior au sein de l'AS Sarreguemines. Il revient au comité de l'AS Zetting de 1982 à 1985 et devient Arbitre de District. De 1985 à 1990, il officie au sein du comité de l'US Nousseviller puis revient au bercail. Depuis, membre du comité de l'AS Zetting, il est responsable de l'intendance et de la gestion du club house.

Afin d'honorer les mérites de Lucien, une sympathique cérémonie a eu lieu au stade René-Bernard. Devant une nombreuse assistance composée de Alex Staub (Trésorier du district Mosellan de football) et de divers représentants des commissions sportives du District Mosellan de Football, des représentants des clubs de Sarreguemines et de Nousseviller, des élus et représentants des clubs de football des communes environnantes, Romain Meyer, président de l'ASZ, a ouvert la fête : «Lucien, en tant que dirigeant, délégué ou arbitre,



tes mérites sont nombreux dans le monde du football. Ton bénévolat et ta fidélité au service du sport sont exemplaires».

Les discours du député Céleste Lett, du maire Jean-Marie Meyer, du conseiller général Jean Karmann, du délégué du district mosellan François Dam abondaient tous dans le même sens.

C'est que Lucien, fou de foot et serviable au possible, est favorablement connu dans toute la région et jusqu'aux gradins du FC Metz. Pour honorer Lucien, René Lopez, Président de la Ligue, avait fait le déplacement.

Un verre de l'amitié a clôturé cette amicale réunion.



Même pendant les fêtes, je trie mes déchets ... et le verre, aussi !



Les fêtes de fin d'année : période de fête mais aussi celle des bonnes résolutions, le moment idéal pour s'affairer au tri des déchets ! Une grosse production de déchets ménagers et notamment d'emballages en verre est engendrée à cette époque de l'année. En effet, bouteilles de vin et de champagne sont débouchées, bocaux d'œufs de lumps, petits pots de pâté ou encore de beurre de fruits de mer sont ouverts sur nos tables ... autant d'emballages en verre qu'il est important de trier.

Nous vous invitons donc à faire le bon geste du tri en déposant au conteneur à verre toutes les bouteilles, les bocaux et les pots en verre. Donnons à chacun de ces emballages la chance d'avoir une seconde jeunesse : d'être recyclé en de nouveaux emballages en verre !

Pendant les fêtes, nous consommons et jetons d'autres déchets.
Nous vous proposons de vous accompagner pour mettre fin à vos doutes.

LES BIODECHETS DANS LE SAC VERT

- Restes alimentaires (corcasse de dinde, déchets de crevettes...)
- Cartonnets souillés (assiettes en carton, serviettes en papier, emballage en carton de bûche de Noël et de gâteaux)

LES RECYCLABLES DANS LE SAC ORANGE

- Sacs en papier ou papier kraft
- Emballages en carton de jouets (sans vitrine plastique)
- Barquettes en aluminium (non souillées)

LES RESIDUELS DANS LE SAC BLEU

- Papier cadeau
- Papier à bulles, films plastiques, billes de polystyrène
- Emballages de papillottes en chocolat
- Barquettes en plastique et en polystyrène (fruits secs, saumon fumé...)
- Coquilles d'huîtres, de moules, de coquillages
- Pots et barquettes en plastique (pots de crème glacée, emballage plastique pour galettes des rois...)
- Emballages (avec vitrine plastique...)

A DEPOSER AU CONTENEUR À VERRE

• Bouteilles, bocaux et pots en verre (bouteilles de champagne, de vin, pots de foies gras, bocaux de sauce...)



Bon tri et bonnes fêtes de fin d'année !

Nos déchets ont de la ressource !

www.syde.me.fr

Rejoignez-nous sur **facebook**





Souvenirs

Souvenirs



Communion solennelle 1964

de haut en bas

1^{er} rang : Yolande Muller
Christiane Jamann
Raymonde Closset
Abbé Demmerlé
Richard Thiel
Raymond Marion

2^e rang : Béatrice Meyer
Francine Sins
Jacqueline Klein
Alphonse Meyer
Jean-Luc Wendling
Jean-Claude Houver
Joseph De Cia

Classe de M. Schlegel

de bas en haut
et de gauche à droite

1^{er} rang : Gabriel Funrock
Sylvain Bordonné - Marc Meyer
Armand Lauer - Daniel Schmitt
Lucien Muller - Daniel Hoffmann
Gilbert Missler - Damien Gunther
Martial Wendling

2^e rang : Patrice Heischling
Maurice Hoffmann
Bernard Meyer - Ginette Risse
Annette Meyer - Reine Bonini
Anne-Marie Klam - Jeanine Meyer
Anne-Marie Erb
Didier Stern - Camille Barthel
Germain Barthel

3^e rang : Bertrand Bordonné - Pierrette Barthel - Martine Sins - Simone Meyer - Agnès Klein - Antoinette Klein
Elisabeth Kern - Myrèse Reichelt - Bernadette Muller - Marie-Claire Lauer - Antoinette Jacobs - Marcel Kern





**Rentrée Année Scolaire
1968 / 1969**
Institutrice Monique Lett

de bas en haut et de gauche à droite :

1^{er} rang : Joël Jung - Marlène Muller - Dominique Zinsius - Vincent Botzung - Clarisse Glatz - Yves Lett - Eric Wendling - Benoît Meyer - Francis Barthel - Achille Jung - Romain Hoffmann - Gaston Mathis.

2^e rang : Dominique Heitger - Christian Sins - Bernard Funrock - Carole Hoffmann - Vincent Mathis - Patrick Muller - Serge Klam - Huguette Schmitt - Claude Guth - Laurence Zins - Jean-Marc Wildermuth - Alain Steffanus.

3^e rang : Pascal Glatz - Edith Franck - Bernard Risse - Fabienne Heymann - Isabelle Erb - Christiane Meyer - Véréne Zinsius - Philippe Daniel - Adrien Marion - Germain Funrock - Michel Schmitt.



**Communion solennelle
1978**

de bas en haut
et de gauche à droite

1^{er} rang :

Sylvie Franck
Marie-André Kiefer
Claudine Meyer
François Plichta
Maurice Plichta
Christophe Heitger

2^e rang :

Maryvonne Glatz
Sabine Kiefer
Christine Lutz
Fernand Meyer
Philippe Jung
Damien Peifer.



Année 1970

Lauer Pauline - Jung Marthe
Kirch Eugénie - Schillé Marie
Meyer Joseph - ?
Obringer Charles



Stern Jeanne - Zins Louise
Wackermann Raymond



Jung Joseph - Stern Edmond
Jung Henri



1965

Jung Gaston
Jung Nicole
Jung Francis
Wackermann Jacqueline
Abbé Demmerlé
Lauer Véronique
Jung Henriette
Günther Marthe



Année 60

Schouer Nicolas - Schouer Elise
Jung Rose - Jung Denise - Jung Iris



1961

Lauer Gaston - Stern Martine
Lauer Gérard - Lauer Marie-Claire



1939

Spitzer Jeanne - Hoffmann Marie



1942

Spitzer Jeanne - Mosser Marceline - Glatz Marie



1942 : Communion solennelle

1^{er} rang : Meyer Gérard - Glatz Marie - Spitzer Jeanne - Klam Irène - Schmitt Roger
 2^e rang : Moser Marceline - Mangin Germaine - Meyer Marie-Thérèse



1939

Stern René - Barthel Joseph



**1975 : ordination
du père Gérard Meyer**

De gauche à droite :
Meyer François
Meyer Simone
Meyer Colette
Meyer Lucien
Meyer Vincent
Père Meyer Gérard
Meyer Claire,
derrière Kirch Eugénie
et Glatz Marie
Meyer Jacques



1972 : Fête du jumelage Zetting-Tholey

Meyer Gérard - Abbé Demmerlé
Walter John - Glatz François



1973 : Fête du jumelage à Tholey

De gauche à droite : Lutz Hubert - Lutz Béatrice et leurs
filles - Branstett Arthur - Wackermann Agnès
Wackermann Raymond - Walter John



Souvenirs

Souvenirs



18 octobre 1949

Mariage Pierre Bruch
 Marie-Thérèse Birkenstock
 3^e rang : Maria et Joseph Meyer
 4^e rang : Gaby et André Risse
 Au fond :
 Régine et Auguste Bruch

1953

Gérard Risse - Jean-Marc Risse
 Geneviève Bruch - Madeleine Bruch
 Marie Bruch - Au fond : Gaby Risse

1961

Lett Marie - Risse Gérard - Bruch Pierre



1943

Feuerstein Peter
 Lersy Léo





Hauck Jean-Jacques
Hauck Aloyse
Risse Jean-Marc



Vue aérienne
du moulin de Dieding
et du camping



Intérieur de l'église



Renseignements utiles

Mairie :

13, rue de l'Eglise
Tél : 03 87 02 38 68
Fax : 03 87 02 20 29
E-mail : mairie.zetting@wanadoo.fr

Secrétariat de mairie :

Mme Katia BADARIOTTI
Permanence du Maire
et des adjoints :
Lundi, Mardi, Vendredi,
de 18 H à 19 H et sur rendez-vous

**Syndicat intercommunal
des Eaux****de Zetting-Wiesviller-Woelfling :**

Siège social :
Mairie de Zetting
aux heures d'ouverture
Tél : 03 87 02 38 68
Président : M. Fabien STENGER
Secrétaire : Mme Katia BADARIOTTI
Agent d'exploitation :
M. Christian HUTH

Agent technique :
M. Christophe HEITGER

Sapeurs pompiers :

Chef de centre local :
Adjudant Thierry MEYER
Tél : 18

Paroisse catholique :

M. l'abbé Franck KNORST
Tél : 03 87 98 07 10

**Location de la chambre
mortuaire :**

s'adresser à la mairie
- Mise à disposition gratuite
pour les familles
des défunts de la commune.

- 60 € pour les familles
des communes voisines.

Groupe scolaire :

Ecole élémentaire : 03 87 02 34 26
Ecole maternelle : 03 87 02 27 41

Bibliothèque :

Relais 2a rue de l'Eglise
Ouverture : Lundi de 15 H à 18 H
Jeudi de 18 H à 21 H
Tél : 03 87 02 36 35

Benne à déchets verts :

De mars à novembre
Mercredi de 11H à 15H30
Samedi de 11H à 17H

Déchèterie de Sarreguemines :**Heures d'ouverture d'été :**

Lundi : 9H-12H30 et 13H à 17H
Mardi au vendredi : 9H à 12H30
et 13H à 18H
Samedi : 9H à 12H30 et 13H à 18H

Heures d'ouverture d'hiver :

Lundi : 10H à 12H30 et 13H à 17H
Mardi au vendredi : 10H à 13H
Samedi : 10H à 12H30 et 13H à 17H

Location de la salle socioculturelle

Suite aux diverses améliorations apportées à la salle socioculturelle,
le Conseil Municipal, sur le rapport du maire et après délibération,

décide de fixer les tarifs de location à partir du 1^{er} janvier 2010 (hors charges facturées en sus) comme suit :

- Soirée dansante, dîner dansant, soirée spectacle à but lucratif, loto familial 300 €
- Fête familiale (baptême, apéritif, lunch, banquet de mariage, anniversaire) et manifestations assimilées
(départ à la retraite, retrouvailles d'une classe d'âge) 250 €
- Petites manifestations (marché aux puces, expositions, marché de Noël, marches populaires,
bal des enfants) et Assemblées générales (hormis associations locales) 200 €
- Retrouvailles après funérailles 60 €
- Réunions d'information, réunions électorales Gratuité après accord du maire

Pour toute occupation de la salle, les charges sont dues au coût réel sauf pour les associations locales,
pour lesquelles la commune prend en charge 50%.

Les associations locales bénéficient :

- une gratuité par an • une facturation de la 2^e manifestation à 50% • une gratuité pour la distribution des brioches de l'amitié

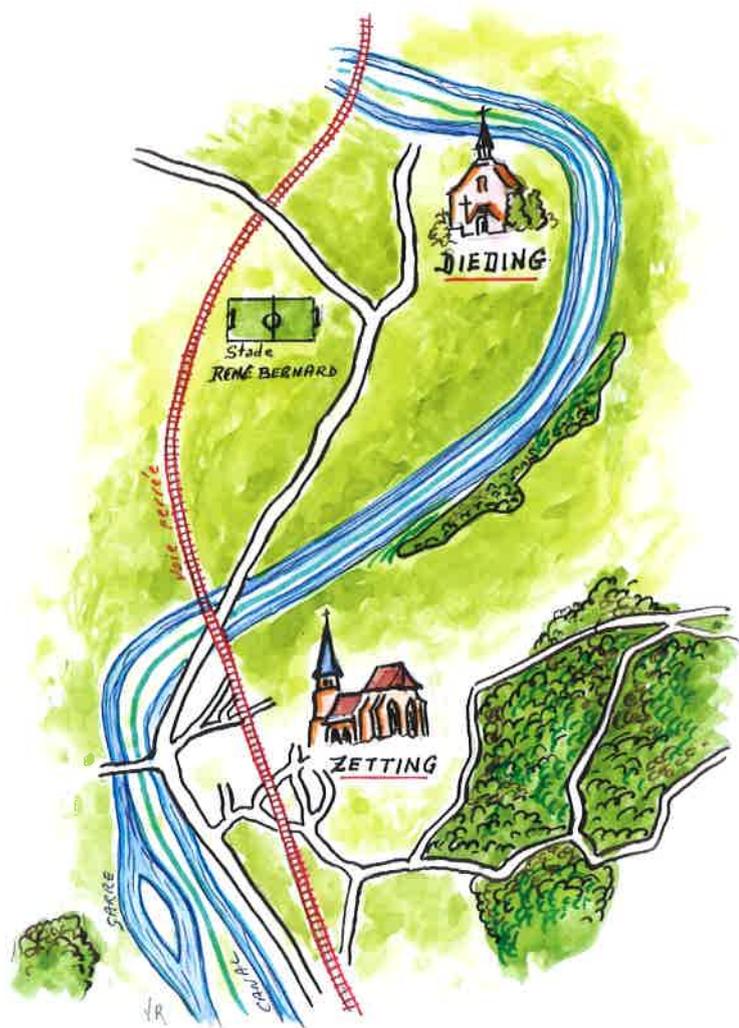
Responsable de publication : Jean-Marie MEYER

Responsable de la rédaction : Martine STERN

Avec la participation de : Corinne FOUILHAC-GARY, Christophe HEITGER, Martine LETT, Alain MEYER, Yannick MEYER, Michèle PEIFER,
Fabien STENGER, Bernard FOUILHAC-GARY, Denis MEYER, Père Gérard MEYER, Lucien et Irène SCHLEGEL, Christian STERN

Crédits photographiques : Madeleine DEMMERLE (BRUCH), Dominique GIOVANNONI, Nicole et Gaston JUNG, Joël MEYER, Didier STERN,
Jeanne STERN, Marie-Louise WENDLING, les écoles maternelle et primaire.

Couverture : Aquarelles de Raymond VILHEM - Maquette et impression : Imprimerie Sarregueminoise - 03 87 98 07 37



Mairie

13 rue de l'Église - Tél. 03 87 02 38 68 - Fax 03 87 02 20 29

E-mail : mairie.zetting@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00, sauf le mercredi